

CN D

Règles sanitaires

Ateliers danses partagées

Mesures barrières

- Le port du masque est obligatoire en permanence dans le bâtiment, y compris dans les studios, sauf lors de la pratique physique de la danse et de la consommation assis au bar-restaurant.
- La distanciation physique doit être respectée, y compris dans les studios.
- Avant et après chaque passage en studio, le lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition ou de l'eau et du savon est obligatoire.
- Les vestiaires et les douches ne sont pas accessibles : chaque participant doit arriver en tenue adaptée et laisser ses chaussures à l'extérieur du studio. Des casiers sont à disposition dans les espaces de circulations pour ranger les effets personnels.

Bâtiment

- Le rappel des gestes barrières à respecter est affiché dans les espaces de circulation.
- Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont mis à disposition dans les espaces de circulation.
- Les portes des studios doivent être maintenues en position ouverte.
- Les studios sont aérés entre chaque atelier et les fenêtres restent ouvertes en continu, quand la météo le permet.
- Les studios et le matériel sont désinfectés chaque matin, et entre chaque atelier.

Santé

- Toute personne présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, difficulté respiratoire) ne doit pas se rendre au CN D et doit consulter un médecin sans délai.
- Toute personne présentant des symptômes pendant sa présence au CN D doit prévenir immédiatement le personnel d'accueil ou contacter la billetterie au 3615 (depuis le poste téléphonique installé dans chaque studio).
- Toute personne présentant des symptômes dans les quinze jours suivant sa présence au CN D, doit informer immédiatement le CN D par mail à reservation@cnd.fr

